

Radio CGT!

Le journal des agents de la Nouvelle-Aquitaine

En bref!



Déjà à l'époque...

Un sous-effectif devenu chronique

L'administration doit accepter de recruter et de compenser

9 mois en moyenne pour un remplacement poste à poste, même sur des départs prévus de longue date (6 mois selon l'administration, mais ce n'est pas ce que nous voyons). Les congés maternité ? Les dispos de moins d'un an ? les congés maladie ordinaires ? Certains congés longue maladie ou longue durée ? Non, on ne remplace pas non plus. Et les temps partiels ? Non plus ! Les décharges syndicales partielles ? Et non ! (et pourtant, on avait dit que oui).

Tout cela nous fait des directions qui tournent aux

deux-tiers et tout le monde sous tension. Les RH sont d'ailleurs les premiers à en souffrir. Entre les agents en arrêt et les départs en cascade, le sous-effectif est, comme ailleurs, chronique. Difficile dans ces conditions de faire des recrutements !

La première mesure de qualité de vie au travail que revendique l'administration, elle est là. Les exosquelettes, les chaises allégées, les ostéos au boulot, c'est bien, mais ça vient après ! Nous le répétons en instances et nous comptons bien le répéter de plus en plus fort si rien n'est fait.

Austérité vous avez dit ?

6840€ de frais de bouche pour nos directeurs, DGA, DGS et notre dir' cab'

Pour les agents, le restau en mission, c'est 17€50 quel que soit l'endroit, Paris ou Dijon.

Mais pour nos têtes dirigeantes, 17€50, c'est sans doute trop peu.

C'est pourquoi, une « petite » enveloppe de 6840€ annuels a été discrètement votée pour les « postes fonctionnels » (les directeurs et plus) leur permettant d'aller au restaurant jusqu'à 50€ par repas en

invitant qui bon leur semble. Mais attention, hein, il faut que ce soit « d'intérêt régional ». Et qui certifiera « l'intérêt régional » ? Ceux qui en bénéficieront pardi !! Une mesure anti-inflation à généraliser très vite !

Temps de travail : « Oui, mais non ! »

Les agents ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire

Deux fois le nouveau projet de règlement du temps de travail a été retiré de l'ordre du jour du comité social territorial où il était inscrit. La dernière fois, c'est le DGS en personne qui est venu nous expliquer que le président avait demandé la suspension « de toute mesure pouvant avoir un impact budgétaire » car la Région avait été dégradée par une agence de notation. Cherchez le rapport ! Quand les finances vont mal, les agents trinquent.

Pourtant, on s'apprêtait à défendre la fin des 116 heures supplémentaires pour les agents d'accueil, ces fameux "horaires d'équivalence", hérité de l'Educ' nat.

Nous demandons 1607h, comme tous les autres agents de la collectivité. Dans un esprit « d'équité », car nous aussi on peut utiliser cette expression !

Les agents d'accueil ont déjà la triple peine : pénalisés par l'avantage en nature du logement de fonction sur la feuille d'impôt, astreintes dues aux différents événements de leur EPLE, souvent en report de système de sécurité incendie... Plus la vidéosurveillance, les alarmes dans le dit logement de fonction. La facture est lourde pour le logement. Si la collectivité ne nous entend pas, nous ferons trancher la question en inter-syndicale par la justice.

- IL EST TEMPS D'ACCOUCHER -



Pénibilité : c'est un début

Le reste doit suivre

Nous avons été entendus sur une injustice qui perdurait depuis des années à l'encontre de nos collègues contractuels sur des contrats courts et les titulaires remplaçants. Ils ont maintenant eux aussi droit aux jours de pénibilité. Nous avons aussi arraché à la collectivité la promesse d'ouvrir une discussion pour l'ensemble des agents des lycées. Nous allons y ajouter tous les agents de siège qui rentrent dans le même cadre : nos collègues à l'entretien, au mobilier ou aux espaces verts. Affaire à suivre !

N'attendez pas... pour nous contacter

Burn out, harcèlement, recours sur l'EPA, problèmes de matériel... Nous sommes saisis chaque semaine par des collègues en (souvent grande) difficulté. Vos délégué.e.s ne sont pas seulement là pour vous défendre dans les instances. Nous avons une pratique

de l'accompagnement des agents auprès de l'administration et de leur hiérarchie. Et nous vous le répétons : n'attendez pas pour vous faire accompagner. C'est un droit qu'il faut exercer le plus tôt possible pour ne pas se retrouver encore en plus grande dif-

ficulté. Vous pouvez nous joindre et nous rencontrer sur les 3 sièges.

Aquitaine : 05 57 57 86 01

Limousin : 05 55 45 18 75

Poitou-Charentes : 05 49 38 49 40

cgt@nouvelle-aquitaine.fr

Merci de tous vos retours et continuez à nous rejoindre.

Nous avons besoin d'être encore plus nombreux pour porter des revendications décisives à la rentrée !

Pour nous contacter, nous rencontrer ou adhérer, RDV sur notre site :

www.cgtna.fr



Abonnez-vous à notre compte Facebook :
www.facebook.com/CGTCRNouvelleAquitaine

